

## INFORMATIONS TOURISTIQUES

---

### À la découverte de Montréal

- La ville de Montréal est située sur une île du fleuve Saint-Laurent.
  - La ville s'étend sur un territoire de 499km<sup>2</sup>
  - Elle compte 3,8 millions d'habitants, ce qui représente 47 % de la population du Québec.
  - Si la majorité des Montréalais(e)s est francophone, Montréal est une ville où l'on parle autant l'anglais que le français.
  - Sainte-Anne-de-Bellevue fait partie de la région ouest de l'île de Montréal, à 35 kilomètre du centre-ville.
- 

### Informations touristiques

Pour obtenir plus d'information sur Montréal et sa région, des cartes géographiques ou les horaires des événements spéciaux, consultez les sites Internet suivants :

- [www.tourisme-montreal.org](http://www.tourisme-montreal.org)
- [www.montrealcam.com](http://www.montrealcam.com)

Vous trouverez aussi quelques suggestions de sortie dans votre Kit de bienvenue.

---

### Office du tourisme

Centre infotouriste  
1255 rue Peel  
(au coin des rues Peel et Ste-Catherine)

---

### Transport public au centre-ville de Montréal et dans les environs

- Consulter ce site pour les cartes et les horaires du métro et de l'autobus : [www.stm.info](http://www.stm.info)
- 

### Frais de transport

- Le prix pour le bus et le métro est le même.
  - Prix pour un billet: 3,00\$ (**le montant exact est exigé, puisque le chauffeur ne rend pas la monnaie**)
  - 2 billets: 5,50\$; passe pour une journée: 10,00\$
  - Quand vous montez dans l'autobus, vous devez demander un **transfer** pour pouvoir monter dans un autre autobus bus ou pour utiliser le métro sans repayer.
  - Il y a aussi des distributeurs à l'intérieur des stations de métro.
  - Assurez-vous de recevoir votre billet avant d'entrer dans le train.
  - Assurez-vous de conserver votre billet comme preuve de paiement.
-

## INFORMATIONS TOURISTIQUES

---

**Transport en commun entre Montréal et Ste-Anne de Bellevue**

- Il est possible de se rendre à Sainte-Anne-de-Bellevue en autobus à partir de Montréal.
  - De la station de métro **LIONEL-GROULX** (ligne orange ou verte), prenez l'autobus #211 ouest jusqu'au dernier arrêt.
  - L'autobus arrêtera devant le Collège John Abbott.
- 

**Taux de change**

Comme le taux de change fluctue quotidiennement, nous recommandons aux participant(e)s d'en faire la vérification sur le site Internet suivant : [www.xe.net/ucc/fr](http://www.xe.net/ucc/fr)

---

**Poste**

Le taux régulier pour la poste et les cartes postales (jusqu'à 30g) est de :  
Au Canada: 1 \$ CAN  
Vers les États-Unis: 1,20 \$ CAN  
A l'étranger (hors du Canada): 2,50\$ CAN  
Référence: [www.canadapost.ca](http://www.canadapost.ca) .

---

**Taxes de vente**

La plupart des biens et services que vous achetez au Canada sont sujets à une taxe de vente, la « Taxe sur les produits et services » (TPS) de 5% du Canada, et la « Taxe de vente du Québec » (TVQ) de 9,975%, pour un total de 14,975%. Les tarifs provinciaux peuvent varier d'une province à l'autre.

**À NOTER** : Les taxes ne sont généralement pas incluses dans le prix affiché et sont ajoutées au prix au moment de payer à la caisse.

---

**Pourboires**

Au Canada, il est d'usage de laisser un pourboire aux serveuses et serveurs dans les restaurants et aux conducteurs de taxi. Le montant versé est généralement entre 10 % et 15 % du prix de la facture, ou équivalent à la Taxe de vente.

---

**Cigarettes**

- Il est strictement interdit de fumer dans les immeubles et les lieux publics tels que les restaurants, bars, écoles et cafeterias.
  - Le décret 112 interdit également de fumer à moins de **neuf (9)** mètres des entrées des lieux publics.
  - Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2007, le **règlement sur le civisme, le respect et la propreté** entrera en vigueur sur une partie dur territoire de la ville de Montréal. Ce règlement stipule qu'il est interdit de polluer.
-